



Paris, le 23 février 2015

**Déclaration d'opérations sur titres par les Dirigeants de Vivendi
au titre des articles 223-22 et 223-25 du Règlement général
de l'Autorité des Marchés Financiers et 621-18-2 du Code monétaire et financier**

Déclarant	Compagnie de Cornouaille, personne liée à Vincent Bolloré
Qualité	Président du Conseil de surveillance
Description de l'instrument financier	Actions
Nature de l'opération : Acquisition.....x Cession..... <input type="checkbox"/> Souscription..... <input type="checkbox"/> Echange..... <input type="checkbox"/>	Achat (*)
Date de l'opération	17 février 2015
Lieu de l'opération	Multiplaces
Nombre de titres	158 608
Prix Unitaire	20,7980 €
Montant de l'opération	3 298 729,18 €

(*) Achats, dans le cadre d'un mandat irrévocable d'acquisition d'actions, confié à un tiers et ayant pour objet de compenser la dilution résultant de la création d'actions Vivendi, en maintenant la participation au-delà de 5 % du capital et des droits de vote dans Vivendi.